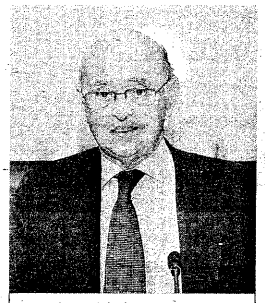
Le maire, Michel Sainte-Marie

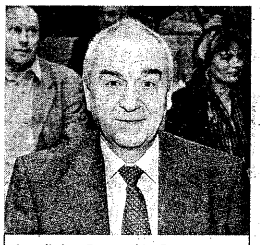
1er adjoint, Bernard Le Roux

2e adjointe, Marie Récalde

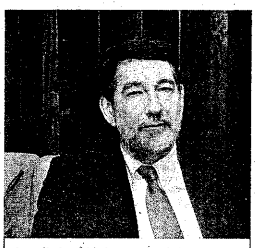
3e adjoint, Alain Anziani

4e adjointe, Régine Marchand

PREMIÈRE SÉANCE. Michel Sainte-Marie retrouve son fauteuil de maire pour la sixième fois. Entouré de quatorze adjoints pour amorcer un nouveau tournant

Gouverner autrement

5e adjoint, Claude Baudry

6e adjointe, Joëlle Leao

7e adjoint, Gérard Chausset

8e adjointe, Martine Vic

9e adjoint, Daniel Margnes

10e adjointe, Mauricette Boisseau

11e adjoint, Joël Girard

12e adj., Sylvie Cassou-Schotte

13e adjoint, Jean-Marc Guilambet

14e adjointe, Michèle Courbin

Dominique Manenc

Au moment de la proclamation des résultats, le maire a été applaudi par l'assemblée PHOTOS BERNARD BONNEL

C'est Désiré Estay, doyen d'âge, qui présidait la séance. Cidjem Tas, la benjamine, était désignée secrétaire du bureau de vote avec pour assesseurs deux membres de l'opposition, Andrée Marbach et Fabien Rothé. Michel Sainte-Marie, liste Avec vous Mérignac avance et Vincent Cœurderoy, liste Ensemble pour Mérignac, proposaient leur candidature, Thierry Millet, autre liste de l'opposition Agir pour Mérignac, ne désirant pas se présenter. Une petite demi-heure plus tard, le verdict sortait des urnes sans trop de surprise : 42 voix pour Michel Sainte-Marie, 3 pour Vincent Cœurderoy et 4 bulletins nuls. Sous les applaudissements - dont ceux de deux opposants Bernard Gonzalez et Hélène Rougief - Michel Sainte-Marie pouvait entamer un sixième mandat, sachant qu'il avait commencé à prendre les rênes de la ville en 1971, à la faveur d'une élection interne liée au décès de Robert Brettes.

Participation et concertation. Le voilà à nouveau dans son fauteuil pour remercier les conseillers municipaux et les Mérignacais : « Leur confiance n'a jamais été aussi forte. Elle est la marque du soutien à notre bilan, notre équipe, notre projet ». Le maire évoque sa ville en quelques chiffres : 2e de Gironde, 4 000 entreprises, plus de 40 000 emplois. La qualité de vie cohabite avec l'innovation : ce sera demain, le bioparc, l'aéroparc, les écoquartiers. « De nombreux défis nous attendent comme le développement économique. Des enjeux aussi comme la culture, le social, l'environnement. Nous avons les meilleurs atouts pour les relever avec une équipe renouvelée et compétente, un tissu économique fort, une vitalité associative, des quartiers dynamiques. » Le maire dit que la ville est à un tournant : « On ne gouverne plus comme il y a 40 ans. La participation et la concertation sont des étapes indispensables notamment en matière d'urbanisme et d'aménagement de la ville. Nous nous appuierons plus que jamais sur les conseils de quartier et sur le conseil communal de développement et de concertation. »

« L'intérêt général ». Vincent Cœurderoy tient à féliciter le maire avec cette réserve : « Le fort taux d'abstention traduit une forme de divorce entre les électeurs et les élus basée sur la perte de confiance. Vous devrez tenir compte des phénomènes d'usure et de lassitude à l'égard des élus que nous avons dénoncées. » Vincent Cœurderoy se veut l'élu du peuple et entend le représenter au mieux : « Il n'y a pas une politique de gauche et une politique de droite, seulement une politique qui sert l'intérêt général. Nous serons un groupe d'opposition vigilant. Quelle que soit la vivacité des nos échanges, nous ne devons pas oublier que le mot fraternité est inscrit dans la devise de la République. J'espère que la tolérance et le respect seront toujours au cœur de nos débats ». À son tour, Thierry Millet qui remercie ses électeurs regrette que le rassemblement de la minorité mérignacaise n'ait pas été possible et émet ce vœu : « Je souhaite que pendant six ans les Mérignacais connaissent une atmosphère concertation, d'équité, d'entraide et de convivialité. »

Divorce. Le Vert Gérard Chausset rappelle qu'il va falloir affronter de grandes mutations, démographiques, écologiques, économiques : « Notre groupe a toute confiance dans votre façon d'administrer la ville », dit-il au maire. Alain Anziani relève dans la foulée la pique de Vincent Cœurderoy : « Le divorce a plutôt eu lieu entre les électeurs et Vincent Cœurderoy. D'ailleurs, il n'y a pas eu divorce car il n'y a pas eu mariage ! Il faut savoir jeter l'amertume à la rivière. » Le communiste Joël Girard s'adresse aussi à l'élu UMP : « La politique de droite n'est pas celle de gauche. On aura encore des luttes ouvrières à mener et à gagner comme ce fut le cas pour la Sogerma ». On allait conclure la séance en fixant à 14 le nombre d'adjoints qui ont été élus dans la foulée avant que l'ensemble des conseillers municipaux pose pour la photo de famille dans le parc du Vivier.

Les 14 adjoints

1. **Bernard Le Roux,** ancien adjoint.
2. **Marie Récalde,** nouvelle élue.
3. **Alain Anziani,** ancien adjoint.
4. **Régine Marchand,** ancienne adjointe.
5. **Claude Baudry,** ancien adjoint.
6. **Joëlle Leao,** ancienne conseillère municipale.
7. **Gérard Chausset,** ancien adjoint.
8. **Martine Vic,** ancienne conseillère municipale.
9. **Daniel Margnes,** nouvelle élu.
10. **Mauricette Boisseau,** nouvelle élue.
11. **Joël Girard,** ancien conseiller municipal.
12. **Sylvie Cassou-Schotte,** nouvelle élue.
13. **Jean-Marc Guillambet,** nouvel élu.
14. **Michèle Courbin,** nouvelle élue.

▸ Les élus de la majorité municipale

Alain Charrier, 48 ans

Michèle Iste, 58 ans

A. E. Gaspar, 38 ans

C. Saint-Marc, 47 ans

F. Schneider, 46 ans

Isabelle Haye, 41 ans

Michel Ranson, 56 ans

M.-C. Ewans, 51 ans

Cigdem Tas, 28 ans

Valéry Laurand, 36 ans

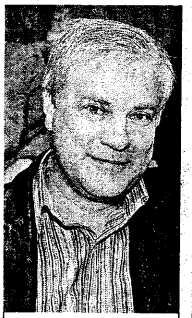
J.-M.Bertrand, 48 ans

Claude Mellier, 60 ans

Pierre Girard, 52 ans

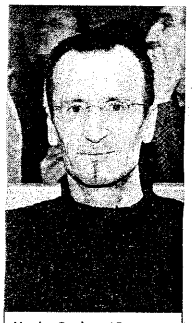
Xavier Svahn, 45 ans

M. Chapeyrou, 51 ans

F. Baque Lagahe, 65 ans

Désiré Eystay, 72 ans

Anne Couplan, 35 ans

René Saba, 61 ans

Fatou Diop, 45 ans

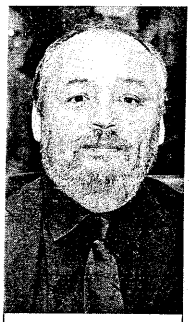
Hubert George, 51 ans

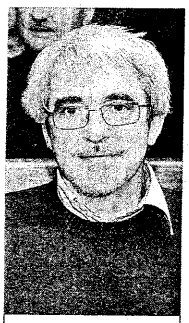
J.-.C Pradels, 57 ans

C. Darteyre, .50 ans

C. Dedieu, 58 ans

Maryse Brettes, 59 ans

Thierry Trijoulet, 49 ans

M. Rouzoul, 54 ans

Les élus de l'opposition

Thierry Millet, 46 ans

Andrée Marbach

Hélène Rougier, 60 ans

B. Gonzalez, 61 ans

V. Cœurderoy, 64 ans

Christine Peyre, 52 ans

Fabien Rothé, 41 ans